

# POUR UNE GRÈVE ACTIVE ET ... RECONDUCTIBLE DANS L'ÉDUCATION !



## LA GRÈVE POURQUOI ?

Parce qu'en cessant de travailler nous pouvons bloquer le système : si on n'accueille pas les enfants, les parents ne pourront pas aller bosser.

Parce que sans ses travailleur-ses l'Education ne fonctionne pas

Parce que nous ne voulons plus être au service d'une idéologie de la rentabilité de la concurrence et de la compétition

Parce que le temps dégagé par la grève nous permet de relever la tête, de sortir de la résignation et de l'impuissance du quotidien

Parce qu'être en grève, cela nous permet de nous rencontrer, de transformer les situations vécues individuellement en conditions communes

Parce qu'être en grève cela nous permet de nous organiser, de faire des actions

PARCE QUE LA GRÈVE CONSTRUIT LA GRÈVE  
PARCE QUE SEULE LA RECONDUCTION DE LA GRÈVE PERMETTRA UN VÉRITABLE RAPPORT DE FORCE ET D'OBTENIR LE RETRAIT DES RÉFORMES ET PLUS ENCORE...DE CONSTRUIRE UN MOUVEMENT D'AMPLEUR POUR UNE ÉCOLE PUBLIQUE ET ÉMANCIPATRICE.

## Point juridique :

Le droit de grève est un droit consitutionnel.

La Constitution est le plus haut texte juridique.

TOUS LES PERSONNELS ONT LE DROIT DE GRÈVE.

LA GRÈVE NOUS LIBÈRE DU LIEN DE SUBORDINATION QUE NOUS AVONS AVEC LA HIÉRARCHIE.

AUCUNE SANCTION NE PEUT ÊTRE PRONONCÉE POUR FAITS DE GRÈVE !

SI JE FAIS GRÈVE UN VENDREDI, ON ME RETIRE LE WEEK-END ?

LA RÉPONSE EST NON !

L'arrêt Omont, que l'administration n'est pas obligée d'appliquer est clair : il faut que le week-end soit encadré par deux jours de grève. Donc si on fait grève vendredi et lundi, oui, on peut nous retirer le week-end qu'il y a entre ces deux jours.

➡ POUR S'INFORMER DES ACTIONS À VENIR, SE RENSEIGNER SUR LES RÉFORMES, POUR S'ORGANISER :  
[HTTPS : //WWW.SUDEDUC31.ORG](https://www.sueduc31.org)

➡ POUR SE RENCONTRER :  
LOCAL AU 52 RUE JACQUES BABINET 31 100 TOULOUSE, 1ER ÉTAGE  
PERMANENCES : MARDI, MERCREDI ET JEUDI

➡ TEL : 05 62 14 66 74

## VENIR EN AG !

Des assemblées générales sont souvent organisées les jours de grève. Elles permettent aux grévistes de se retrouver pour échanger sur les problèmes rencontrés sur leur lieu de travail. L'occasion de se rendre compte que nos problématiques locales sont partagées par d'autres établissements, d'autres écoles... Normal ! L'éducation nationale toute entière est attaquée par des mesures libérales : suppressions de postes, pertes de moyens indispensables, développement des contrats précaires, management hostile qui conduit au burn out à cause d'une désorganisation du travail, perte de sens...

En AG on peut donc se regrouper, créer des solidarités pour être plus fortes.

C'est ici qu'on peut réfléchir à une liste de revendications communes, décider de mettre en place des actions, voire de voter la reconduction de la grève !

L'AG peut être organisée...

à l'échelle d'un établissement entre collègues grévistes,

à l'échelle de la ville entre collègues grévistes de son secteur d'activités

Mais l'AG peut être aussi interprofessionnelle avec l'ensemble des grévistes participant au même mouvement social

MOINS ON EST DIVISÉS PLUS ON A DE CHANCE DE SE FAIRE ENTENDRE !



Pour SUD Education 31-65, la lutte se construit au travers de l'autogestion et par les décisions des grévistes en Assemblée Générale.

Décidons par nous même et ensemble des modalités de la lutte.

